



CDEN du 13 mars 2025

DECLARATION DE L'UNION DES DDEN 64

Face au développement de ce que la presse appelle pudiquement « L'affaire Notre-Dame de Bétharram », les DDEN des Pyrénées-Atlantiques ne peuvent rester indifférents. Dans le cadre de notre mission de promotion d'une école au service de l'enfant, nous adressons notre soutien ému aux nombreuses victimes des violences physiques, sexuelles, psychologiques et morales pratiquées durant des décennies sur les jeunes scolarisés dans cette école privée. Notre soutien va également à l'association regroupant les victimes et aux parents qui ont enfin pris conscience. Ces faits dépassent l'entendement et il semble que Bétharram ne soit pas un cas isolé.

La plupart des faits étant frappés de prescription, la justice sera probablement impuissante à juger leurs auteurs. Néanmoins de graves questions se posent. Le silence et la négation de responsabilité d'une congrégation religieuse sur des faits qui se sont répétés pendant plus de 60 ans ne nous surprend pas. Par contre, l'inaction et la défaillance de l'Inspection Académique ou de la Présidence du Conseil Général de l'époque face aux premiers signalements et aux premières déclarations de victimes nous interpellent. Comment expliquer qu'une réputation notoire de sévérité n'ait pas posé de questions, que les premières alertes aient été étouffées et leurs auteurs sanctionnés, que l'Inspection Académique et le Conseil Départemental qui président cette assemblée et financent les collèges privés n'aient pas réagi ? Comment se fait-il qu'aujourd'hui encore aucune déclaration, aucune prise de position de ces deux instances n'ait été publiée ?

Nous demandons au Président du Conseil Départemental quelles mesures il compte prendre et dans quels délais.

Nous demandons au DASEN quelles mesures il compte prendre et quelles sanctions il va appliquer.

Représentant les DDEN dans cette assemblée, j'ai été interne à Bétharram de 1961 à 1964 et je fais partie des victimes. Un dépôt de plainte est en cours et j'interviendrai ce samedi 15 mars à Bayonne lors du colloque organisé par l'Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie. En témoignant des violences subies, j'ai voulu me libérer de la honte et de la douleur après des décennies de silence, en acceptant de rouvrir des blessures qui m'ont marqué à vie et que j'ai tout fait pour oublier afin de protéger mes propres enfants.

En tant que victime, je veux comprendre pourquoi les services de l'Education Nationale n'ont exercé aucun contrôle sur les enseignants, sur les personnels d'encadrement et sur les conditions d'hébergement, et pourquoi la parole des enfants n'a jamais été écoutée.

En tant que parent, je demande que l'Education Nationale exerce un contrôle sur le recrutement du personnel d'encadrement et sur les conditions d'accueil des établissements scolaires privés, qu'ils soient ou non sous contrat.

En tant que personne engagée aux côtés de l'école, je demande que soit instaurée une « Charte de l'Internat » garantissant le respect physique et psychologique des élèves, comme cela existe dans les établissements hospitaliers.

En tant que citoyen, je demande que des dispositions soient prises pour éviter que de pareils faits se reproduisent. Plus jamais ça !

Pour l'Union des DDEN 64
Bernard COLLENOT